

# Montagnes et collines à potentialités de production ligneuse

## Présentation

Lorsqu'on cherche à cerner la réalité géographique que semble désigner l'expression "montagnes et collines à potentialités de production ligneuse" on s'aperçoit que cette dernière n'a pas de traduction territoriale immédiatement identifiable et ce pour au moins trois raisons essentielles.

La première est que la notion de potentialité productive est fluctuante dans le temps. Elle est fluctuante parce que les usages qui sont faits de la forêt changent et parce que les techniques qui permettent de valoriser la ressource ligneuse évoluent.

La deuxième raison est que la détermination du seuil (un rendement physique par unité de surface et par unité de temps) en deça duquel l'espace boisé est considéré comme faiblement productif et au delà duquel il est dit à potentialités de production ligneuse n'obéit pas à des règles qui s'imposent d'elles-mêmes. Intuitivement on perçoit qu'il est parfois nécessaire lorsqu'on cherche à évaluer l'intérêt économique d'un aménagement forestier de prendre en considération d'autres indicateurs qui par exemple, permettent d'apprecier l'intérêt que représente une possibilité de création d'activités dans des zones économiquement fragiles, ou encore, l'intérêt que manifeste la collectivité pour des espaces boisés producteurs d'aménités. La notion de potentialité de production ne recouvre donc toute sa signification que lorsqu'on la réfère au contexte socio-économique auquel on l'applique. Toutefois aussi séduisant soit un tel constat, sa faible portée opérationnelle (difficultés à apprécier les avantages non marchands que procure un espace rural revivifié ou une forêt à usage récréatif) nous invite à s'associer à la notion de potentialité de production que l'idée de rentabilité des opérations de gestion et d'exploitation des peuplements forestiers. Nous admettons ainsi que la finalité primordiale d'une sylviculture pratiquée dans une région dite "à potentialités de production ligneuse" reste la perspective de la mobilisation d'une ressource dont la valeur actualisée et exprimable dans des termes voisins de ceux relatifs à la valeur actualisée des coûts de la réalisation de l'aménagement forestier.

Enfin la troisième raison qui rend difficile l'appréhension de la réalité territoriale désignée par l'expression "montagnes et collines à potentialité de production ligneuse" est que le phénomène mesuré est certes la résultante des contraintes imposées par les facteurs limitants que sont le climat, le relief et la nature des sols mais qu'il est aussi la conséquence des moyens que les individus, isolément ou collectivement se sont donnés pour faire d'un espace boisé un espace productif. En d'autre termes et en adaptant au contexte qui nous intéresse une expression du géographe J.P. Ferrier, on peut dire que la potentialité de production ligneuse des montagnes et des collines méditerranéennes apparaît comme le fruit d'une combinaison subtile entre la "force des choses" et "la ruse des hommes".

Aussi plutôt que de tenter un peu vainement de dresser la carte des régions méditerranéennes potentiellement productives avons nous préféré consacrer le temps de notre réflexion commune à l'analyse des "ruses" déployées, c'est à dire des techniques et des structures qui ça et là ont pu être mises en place afin de faire d'une friche ou d'un espace boisé un espace à potentialités de production ligneuse.

Nous aborderons par conséquent le sujet directeur de ces quatrièmes rencontres d'Avignon : "De la friche à la forêt méditerranéenne ?" en essayant de mettre en évidence les enjeux économiques liés au développement d'un espace forestier méditerranéen à potentialités de production ligneuse.

Pour ce faire nous avons choisi de procéder de la façon suivante :

- Nous essaierons dans un premier temps d'examiner les conséquences qu'induit en matière de sylviculture le phénomène de la friche. Cela consistera d'une part à mieux identifier les enjeux liés à la sélection des essences et des techniques de reboisement et d'autre part à analyser les contraintes spécifiques que fait peser sur la conduite des peuplements la revalorisation de parcelles abandonnées.

- Le deuxième thème que nous aborderons sera consacré à l'étude des contraintes phytosanitaires en forêt méditerranéenne. Il s'agira notamment :

- \* de savoir si la forêt méditerranéenne est une forêt relativement plus vulnérable que les autres,



**Photo 1 : Site visité lors de la tournée du groupe - Pins noirs.**

Photo Philippe Nectoux.

\* de faire le point sur la nature et l'importance des risques naturels,

\* et enfin d'essayer de voir quels sont les moyens tant techniques qu'institutionnels qui permettent d'envisager une meilleure protection de la forêt méditerranéenne contre ses principaux ravageurs et pathogènes.

- Dans un troisième temps nous essaierons d'évaluer le rôle que peut prétendre tenir la sylviculture dans un processus de développement local en milieu rural. Pour ce faire il sera nécessaire de mettre

en évidence les formes organisationnelles et les stratégies économiques à mettre en oeuvre pour inciter les propriétaires forestiers à gérer leur patrimoine. Il faudra donc rechercher les conditions d'une articulation efficace entre la logique territoriale qui guide le comportement des acteurs locaux (propriétaires, élus, exploitants forestiers...) et la logique de développement de la filière bois qui elle reste soumise aux contraintes dictées par les évolutions observables sur les marchés du bois nationaux et internationaux.

- L'analyse des enjeux économiques liés à la formation des acteurs de la filière bois constituera la trame du quatrième thème que nous aborderons. Nous tenterons de voir dans quelles mesures une meilleure formation peut développer la capacité des acteurs à exploiter les potentialités productives de la forêt méditerranéenne et peut accroître leur propension à utiliser efficacement les outils mis à leur disposition.

Pour traiter ce thème nous nous appuierons sur l'expérience menée en matière de formation par le groupe la Rochette Cenpa : les projets I.V.A.F. (insertion dans la vie active forestière). Ce projet de formation s'inscrit dans le cadre défini par les programmes coordonnés de mobilisation des bois (P.C.M.B.) mis en place à l'initiative de la D.E.R.F. afin que pour faire face à l'accroissement prévisible de la demande émanant des industries du bois, les actions menées par l'ensemble des administrations et des établissements publics s'articulent de manière plus efficace.

Enfin dans un cinquième et dernier temps l'accent sera mis sur les enjeux commerciaux et économiques liés à la valorisation des produits issus des bois méditerranéens. La question de fond qui est sous jacente à ce thème et qui d'une certaine manière fédère les cinq thèmes abordés, est de savoir si le développement d'industries de seconde transformation à haute valeur ajoutée conditionne le développement de l'amont de la filière bois, s'il en dépend ou si au contraire il en est totalement indépendant.

Il s'agira donc à l'issue de nos réflexions d'être capable d'apprécier plus finement les relations qui se nouent en région méditerranéenne entre l'amont et l'aval de la filière bois et de savoir de quelle façon et dans quelles mesures le développement de l'un influe-t-il sur le développement de l'autre.

**P.F., P.N**